CANADA PROVINCE DE QUÉBEC MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU MUNICIPALITÉ DE KAZABAZUA

Procès verbal - Mardi le 6 septembre, 2016

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE KAZABAZUA, TENUE AU 26 CHEMIN BEGLEY (CENTRE COMMUNAUTAIRE), LE 6 SEPTEMBRE 2016 À 19H45, SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. OTA HORA, MAIRE.

Sont présent : MICHEL COLLIN

PAMELA LACHAPELLE SANDRA LACHARITY KEVIN MOLYNEAUX TANYA GABIE

KIM CUDDIHEY-PECK

Secrétaire d'assemblée : PIERRE VAILLANCOURT

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2016-09-234 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Président souhaite la bienvenue aux personnes présentes, et après avoir constaté qu'il y a quorum ouvre la session.

ADOPTÉE

Rapport du Maire

PÉRIODE DE QUESTIONS

1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 1.1 Ouverture de l'assemblée
- 1.2 Rapport du Maire
- 1.3 Période de questions
- 1.4 Ordre du jour
- 1.5 Procès-verbal de la séance ordinaire du 2 août 2016
- **1.6** Prélèvements bancaires
- 1.7 Registre des chèques
- **1.8** Liste des comptes fournisseurs
- **1.9** Dépenses du directeur général
- 1.10 RÈGLEMENT NUMÉRO 2016-03 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2014-02 PORTANT SUR LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE KAZABAZUA
- 1.11 RÈGLEMENT NO. 2016-04 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 06-2012 PORTANT SUR LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX
- 1.12 Autorisation de dépenses du kilométrage Maire

2. SÉCURITÉ PUBLIQUE

2.1 Enseigne stationnement interdit durant le déneigement et enseigne concernant les chiens

3. TRANSPORT

- **3.1** PAARRM Subvention MTQ Approbation des dépenses pour les travaux exécutés pour l'année 2016
- 3.2 Étude de compaction de sol Garage municipal
- 3.3 Règles pour les ponceaux à l'entré des propriétaires
- **3.4** Projet de la TECQ chemin Mulligan Ferry autorisations de dépenses
- 3.5 Équipement de déneigement
- 3.6 Entente Chemin Grant pour l'élargissement du chemin Clôture
- 3.7 TECQ 2014-2018 Approbation des dépenses pour les travaux exécutés pour l'année 2016

4. HYGIÈNE DU MILIEU

4.1

5. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

5.1

6. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

1106			
		l	

Programme AccèsLogis Québec pour une aide financière ou un crédit de taxe - rencontre

7. LOISIRS ET CULTURE

- Centre communautaire Plan d'architecte 7.1
- Air climatisé Chalet 7.2
- 8. VARIA
 - 8.1
- 9. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 10. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

2016-09-235 **ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

IL EST PROPOSÉ par Tanya Gabie, APPUYÉ par Pamela Lachapelle et résolu d'adopter l'ordre du jour en y ajoutant les sujets suivants :

- SUPERVISEUR DE LA VOIRIE 1.13
- **MANDAT DES COMITÉS** 1.14
- OCTROI DE CONTRAT RÉNOVATION DE L'HÔTEL DE VILLE 1.15
- 1.16 **PROJET KAZCAN**
- **ACHAT D'UNIFORME SERVICE INCENDIE** 2.2
- 3.8 RENCONTRE AVEC ALLEYN-ET-CAWOOD
- 3.9 APPEL D'OFFRE SUR INVITATION – MATÉRIAUX DE VOIRIE
- RENCONTRE POUR BONIFICATION DES EMPLOYÉS DE LA VOIRIE 3.10
- 3.11 EMPLOYÉ STATUT DE TEMPS PARTIEL À TEMPS PLEIN
- **NETTOYEUR À VAPEUR** 3 12
- 3.13 RENCONTRE AVEC M. LEGROS ET LE CONSEIL
- **DEMANDE UTILISATION DU TERRAIN MUNICIPAL** 7.3
- 74 TABLE DE PIQUE-NIQUE

ADOPTÉE

2016-09-236 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 AOÛT 2016

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 août 2016;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ par Pamela Lachapelle, APPUYÉ par Kim Cuddihey-Peck et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 août 2016.

ADOPTÉE

ADOPTION PRÉLÈVEMENTS BANCAIRES 2016-09-237

IL EST PROPOSÉ par Pamela Lachapelle APPUYÉ par Michel Collin

Et résolu

D'adopter, tel que présentée, la liste des prélèvements bancaires pour le mois d'août 2016, totalisant les montants suivants :

Salaires nets	26 627,18 \$
Remises provinciales	7 680,90 \$
Remises fédérales	3 014,82 \$
Romicos du Rógimo do rotraito	2 051 52 \$

Remises du Régime de retraite 2 051,52 \$

ADOPTION DU REGISTRE DES CHÈQUES 2016-09-238

IL EST PROPOSÉ par Michel Collin APPUYÉ par Pamela Lachapelle

Et résolu

D'adopter, tel que présenté, le registre des chèques du mois d'août 2016 totalisant un montant de 83 898,18 \$.

ADOPTÉE

ADOPTÉE

ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES FOURNISSEURS 2016-09-239

IL EST PROPOSÉ par Pamela Lachapelle APPUYÉ par Michel Collin Et résolu

1107		
1107		1
		I

D'adopter, tel que présenté, le paiement de la liste des comptes fournisseurs du mois d'août 2016 totalisant un montant de 127 845,27 \$.

ADOPTÉE

2016-09-240 DÉPENSES DU DIRECTEUR GÉNÉRAL (0,00 \$)

Certificat de disponibilité des crédits

Je, soussigné, Pierre Vaillancourt, directeur général de la Municipalité de Kazabazua, certifie qu'il y a des crédits budgétaires et/ou extra budgétaires disponibles provenant de revenus excédentaires, du surplus accumulé, de réserves financières, de fonds réservés ou d'autres sources pour lesquels les dépenses ci-haut énumérées sont engagées.

freine Vaillancount

Pierre Vaillancourt,

Secrétaire-trésorier et directeur général

2016-09-241

RÈGLEMENT NUMÉRO 2016-03 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2014-02 PORTANT SUR LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE KAZABAZUA

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU MUNICIPALITÉ DE KAZABAZUA

RÈGLEMENT NUMÉRO 2016-03

RÈGLEMENT NUMÉRO 2016-03 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2014-02 PORTANT SUR LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE KAZABAZUA

ATTENDU QUE la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* (RLRQ c. E-15.1.0.1), impose aux municipalités locales de se doter d'un code d'éthique et de déontologie applicable aux élus municipaux;

ATTENDU QUE conformément à la Loi, la Municipalité a adopté le Règlement numéro 2014-02 portant sur le Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la municipalité de Kazabazua, qui a été révisé conformément à la Loi à cet effet (ci-après désigné le « Règlement numéro 2014-02 »);

ATTENDU QUE suite à l'adoption de la *Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale concernant notamment le financement politique* (L.Q. 2016, chapitre 17), la Municipalité doit modifier le Code d'éthique et de déontologie s'appliquant aux élus municipaux;

ATTENDU QU' un avis de motion a été préalablement donné, conformément à la Loi, lors de la séance ordinaire tenue le 14 juillet 2016 et qu'un projet de règlement a été déposé par le membre du conseil ayant donné l'avis de motion, qu'une demande de dispense de lecture a été demandée et que chacun des membres de conseil présent reconnait avoir reçu copie du règlement et déclare l'avoir lu et renonce à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, **IL EST PROPOSÉ** par Tanya Gabie, **APPUYÉ** par Sandra Lacharity et résolu:

QUE le conseil municipal adopte le présent règlement numéro 2016-03 visant à modifier le Règlement 2014-02, comme suit :

ARTICLE 1 - PRÉAMBULE

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

ARTICLE 2 - TITRE

Le titre du présent règlement est : « Règlement numéro 2016-03 modifiant le Règlement numéro 2014-02 portant sur le Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la municipalité de Kazabazua».

ARTICLE 3 – AJOUT

Le Règlement numéro 2014-02 est modifié par l'ajout, après son article 5.3.7, du suivant :

« 5.4 Financement politique et annonce publique

Il est interdit à tout membre du Conseil de faire l'annonce, lors d'une activité de financement politique, de la réalisation d'un projet, de la conclusion d'un contrat ou de l'octroi d'une subvention par la Municipalité, sauf si une décision finale relativement à ce projet, contrat ou subvention a déjà été prise par l'autorité compétente de la Municipalité.

Le membre du Conseil qui emploie du personnel de cabinet doit veiller à ce que ses employés respectent l'interdiction prévue au premier alinéa. En cas de non respect de cette interdiction par l'un de ceux-ci, le membre du Conseil en est imputable aux fins de l'imposition des sanctions prévues à la Loi. »

ARTICLE 4 – ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Ota Hora
Pierre Vaillancourt,
Maire
Directeur Général / Secrétaire-Trésorier

ADOPTÉ

2016-09-242

RÈGLEMENT NO. 2016-04 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 06-2012 PORTANT SUR LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE KAZABAZUA

RÈGLEMENT NO. 2016-04

RÈGLEMENT NO. 2016-04 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 06-2012 PORTANT SUR LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

ATTENDU QUE la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (RLRQ c. E-15.1.0.1), crée l'obligation pour toutes les municipalités locales d'adopter un code d'éthique et de déontologie qui énonce les principales valeurs de la Municipalité en matière d'éthique et les règles qui doivent guider la conduite des employés de celle-ci;

ATTENDU QUE la Municipalité a adopté le Règlement no. 06-2012 portant sur le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux aux fins de se conformer à la Loi (ci-après désigné le « Règlement numéro 06-2012 »);

ATTENDU QUE suite à l'adoption de la *Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale concernant notamment le financement politique* (L.Q. 2016, chapitre 17), la Municipalité doit modifier le Code d'éthique des employés municipaux;

ATTENDU QU' un avis de motion a été préalablement donné, conformément à la Loi, lors de la séance ordinaire tenue le 14 juillet 2016, qu'une demande de dispense de lecture a été demandée et que chacun des membres de conseil présent reconnait avoir reçu copie du règlement et déclare l'avoir lu et renonce à sa lecture;

ATTENDU QUE les formalités prévues à la Loi ont été respectées

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Michel Collin, **APPUYÉ** par Tanya Gabie et résolu:

QUE le conseil municipal adopte le présent règlement numéro 2016-04 visant à modifier le Règlement 06-2012, comme suit :

1109		

ARTICLE 1 - PRÉAMBULE

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

ARTICLE 2 - TITRE

Le titre du présent règlement est : « Règlement no. 2016-04 modifiant le Règlement numéro 06-2012 portant sur le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux ».

ARTICLE 3- AJOUT

Le Règlement numéro 06-2012 est modifié par l'ajout, après l'article 5.6, du suivant :

« 5.7 - Financement politique et annonce publique

Il est interdit à tout employé, à l'emploi du personnel de cabinet d'un membre du conseil, de faire l'annonce, lors d'une activité de financement politique, de la réalisation d'un projet, de la conclusion d'un contrat ou de l'octroi d'une subvention par la Municipalité, sauf si une décision finale relativement à ce projet, contrat ou subvention a déjà été prise par l'autorité compétente de la Municipalité. »

ARTICLE 4- ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Ota Hora
Maire

Pierre Vaillancourt,
Directeur Général / Secrétaire-Trésorier

ADOPTÉ

2016-09-243 AUTORISATION DE DÉPENSES DU KILOMÉTRAGE - MAIRE

IL EST PROPOSÉ par Kevin Molyneaux APPUYÉ par Michel Collin Et résolu

QUE le conseil autorise les déplacements du Maire lors des rencontres avec différent partenaires municipal.

ADOPTÉE

2016-09-244 SUPERVISEUR DE LA VOIRIE

IL EST PROPOSÉ par Tanya Gabie APPUYÉ par Sandra Lacharity Et résolu

QUE le conseil procède à l'embauche du superviseur de la voierie et qu'une rencontre au préalable soit organisée avec l'employé.

Kim Cuddihey-Peck enregistre son abstention.

ADOPTÉE

2016-09-245 MANDAT DES COMITÉS

IL EST PROPOSÉ par Tanya Gabie APPUYÉ par Sandra Lacharity Et résolu

QUE le conseil adopte les mandats des comités avec les recommandations du procureur.

ADOPTÉE

LE MAIRE UTILISE SON DROIT DE VÉTO ET REFUSE DE SIGNER LA RÉSOLUTION NUMÉRO 2016-09-245, CELLE-CI SERA SOUMISE DE NOUVEAU À LA CONSIDÉRATION DU CONSEIL À LA PROCHAINE SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL.

2016-09-246 OCTROI DE CONTRAT – RÉNOVATION DE L'HÔTEL DE VILLE

IL EST PROPOSÉ par Tanya Gabie APPUYÉ par Kevin Molyneaux

Et résolu

QUE le conseil octroi le contrat de rénovation de l'Hôtel de Ville au soumissionnaire le plus bas, les deux soumissions reçues et conforme sont :

DM l'équipeur soumission de **24 719,63** \$ incluant toutes taxes applicables **Progénik construction** soumission de **38 286,30** \$ incluant toutes taxes applicables.

DE plus que la couleur choisi est Acadia et que la rénovation soit terminée par la fin octobre 2016.

ADOPTÉE

2016-09-246-1 PROJET KAZCAN

IL EST PROPOSÉ par Pamela Lachapelle APPUYÉ par Michel Collin

Et résolu

QU'une lettre soit envoyée au responsable du projet KazCan pour un bilan concernant l'utilisation des fonds de la subvention donner par ce conseil pour le projet.

ADOPTÉE

2. SÉCURITÉ PUBLIQUE

2016-09-247

ENSEIGNE STATIONNEMENT INTERDIT DURANT LE DÉNEIGEMENT ET ENSEIGNE CONCERNANT LES CHIENS

IL EST PROPOSÉ par Pamela Lachapelle APPUYÉ par Sandra Lacharity Et résolu

QUE le conseil autorise l'achat d'enseigne (incluant poteaux) de non stationnement entre 00h00 et 6h00 du 15 novembre au 15 avril (Article 6) sur tout le territoire de la municipalité durant l'hiver (Règlement S.Q. 03-2013 concernant le Stationnement),

DE plus l'autorisation d'achat d'enseigne interdisant les animaux dans les endroits public, tel que décrit dans le règlement SQ 05-2013 concernant les animaux.

ADOPTÉE

2016-09-248 ACHAT D'UNIFORME SERVICE INCENDIE

IL EST PROPOSÉ par Michel Collin APPUYÉ par Pamela Lachapelle Et résolu

QUE le conseil autorise et engage la dépense pour l'achat d'uniforme pour le service incendie jusqu'à un maximum de 1 000 \$ excluant toutes taxes.

ADOPTÉE

3. TRANSPORT

2016-09-249

PAARRM – SUBVENTION MTQ - APPROBATION DES DÉPENSES POUR LES TRAVAUX EXÉCUTÉS POUR L'ANNÉE 2016

ATTENDU QU'une subvention d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal fut accordée; sous le numéro de dossier 00023642-2-2-83015(07)-2015-09-02-06 pour l'amélioration du chemin Rang 8;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Michel Collin, **APPUYÉ** par Tanya Gabie et résolu que le conseil approuve les dépenses pour les travaux sur le chemin Rang 8 pour un montant subventionné de 70 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports.



QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

ADOPTÉE

3.2 ÉTUDE DE COMPACTION DE SOL – GARAGE MUNICIPAL

IL EST PROPOSÉ par Michel Collin APPUYÉ par Pamela Lachapelle Et résolu à la majorité

QUE le conseil mandate l'ingénieur de la MRCVG M. Éric Saumure le mandat de l'analyse de compactage du sol pour recevoir un garage municipal d'une dimension de 60 pieds par 100 pieds, pour l'emplacement sur le terrain de la municipalité au fond du 30 chemin Begley.

Tanya Gabie, Sandra Lacharity, Kim Cuddihey-Peck et Kevin Molyneaux enregistre leurs dissidences.

REJETÉE

2016-09-250 RÈGLES POUR LES PONCEAUX À L'ENTRÉ DES PROPRIÉTAIRES

IL EST PROPOSÉ par Tanya Gabie APPUYÉ par Pamela Lachapelle Et résolu

QUE le conseil adopte les règles suivantes concernant les ponceaux à l'entré des terrains d'un propriétaire;

Si la voirie exécute déjà des travaux sur un chemin identifiée par le conseil, Les employés seront autorisés à installer un ponceau à la demande du propriétaire et que le propriétaire débourse les coûts pour l'achat du ponceau.

ADOPTÉE

2016-09-251 PROJET DE LA TECQ CHEMIN MULLIGAN FERRY - AUTORISATIONS DE DÉPENSES

IL EST PROPOSÉ par Pamela Lachapelle APPUYÉ par Michel Collin

Et résolu

QUE le conseil autorise les dépenses pour les travaux identifiés au projet 2 déménagements du chemin Mulligan Ferry de la programmation TECQ 2014-2018 au montant de 39 736 \$.

ADOPTÉE

2016-09-252 ÉQUIPEMENT DE DÉNEIGEMENT

IL EST PROPOSÉ par Sandra Lacharity APPUYÉ par Tanya Gabie

Et résolu

QUE le conseil demande des estimés pour la réparation des deux camions de déneigement.

ADOPTÉE

2016-09-253 ENTENTE CHEMIN GRANT POUR L'ÉLARGISSEMENT DU CHEMIN – CLÔTURE

IL EST PROPOSÉ par Sandra Lacharity APPUYÉ par Michel Collin

Et résolu

QU'une entente pour l'élargissement du chemin Grant fut conclue avec le propriétaire identifier par le matricule № 4289-87-0961 dont les travaux ont été exécutés, l'entente étant de clôturer tel que spécifié au règlement de Clôture № 005-2010.

ADOPTÉE

2016-09-254 TECQ 2014-2018 - APPROBATION DES DÉPENSES POUR LES TRAVAUX EXÉCUTÉS POUR L'ANNÉE 2016

1	l

ATTENDU QU'une programmation de la TECQ 2014-2018 fut adoptée par le conseil par sa résolution № 2015-10-250;

ATTEBDU QUE le conseil doit approuver les dépenses suites à la réalisation des projets identifié dans sa programmation dont le remboursement est demandé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sandra Lacharity, APPUYÉ par Kevin Molyneaux et résolu que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés tel qui appert dans la programmation TECQ 2014-2018 au projet № 1 Stabilisation par enrochement du Talus du chemin Village Aylwin au montant de 194 887 \$,

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses et que le dossier de vérification a été constitué.

ADOPTÉE

2016-09-255 RENCONTRE AVEC ALLEYN-ET-CAWOOD

IL EST PROPOSÉ par Kevin Molyneaux APPUYÉ par Sandra Lacharity Et résolu

QUE le conseil mandate l'employé de la voirie M. Ken Peck de rencontrer l'employé de la municipalité de Alleyn-et-Cawood pour identifier les besoins du chemin Lauzon et de ériger un rapport.

ADOPTÉE

2016-09-256 APPEL D'OFFRE SUR INVITATION – MATÉRIAUX DE VOIRIE

IL EST PROPOSÉ par Kevin Molyneaux APPUYÉ par Sandra Lacharity Et résolu

QUE le conseil mandate le directeur général de publier un appel d'offre sur invitation pour l'achat de matériaux suivants :

Rechargement du chemin du Village d'Aylwin matériaux requis : 0-2"`1/2 MG56 et 0-3/4" MG20B d'une épaisseur de 4 à 6 pouces.

Rechargement du chemin la Gare Aylwin matériaux requis : 0-3/4 MG20B d'une épaisseur de 4".

ADOPTÉE

LE MAIRE UTILISE SON DROIT DE VÉTO ET REFUSE DE SIGNER LA RÉSOLUTION NUMÉRO 2016-09-256, CELLE-CI SERA SOUMISE DE NOUVEAU À LA CONSIDÉRATION DU CONSEIL À LA PROCHAINE SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL.

2016-09-257 RENCONTRE POUR BONIFICATION DES EMPLOYÉS DE LA VOIRIE

IL EST PROPOSÉ par Kim Cuddihey-Peck APPUYÉ par Sandra Lacharity Et résolu

QUE le conseil mandate le comité de voirie, le directeur général et le maire de se rencontrer pour une étude concernant la bonification des employés de la voirie affecté au déneigement hivernal.

ADOPTÉE

2016-09-258 EMPLOYÉ STATUT DE TEMPS PARTIEL À TEMPS PLEIN

IL EST PROPOSÉ par Kim Cuddihey-Peck APPUYÉ par Kevin Molyneaux Et résolu à la majorité

QUE le conseil modifie le contrat de Derek Gabie portant le numéro CTDG01 pour le statut d'employés à temps plein.

ADOPTÉE

2016-09-259 NETTOYEUR À VAPEUR

IL EST PROPOSÉ par Sandra Lacharity APPUYÉ par Michel Collin

Et résolu

QUE le conseil autorise l'achat de pièces pour que le nettoyeur à vapeur soit fonctionnel.

ADOPTÉE

2016-09-260 RENCONTRE AVEC M. LEGROS ET LE CONSEIL

IL EST PROPOSÉ par Sandra Lacharity APPUYÉ par Tanya Gabie Et résolu à la majorité

QUE le conseil veut une rencontre ave le propriétaire M. Legros concernant éventuel négociation de l'achat de terrain pour la construction d'un garage municipal.

Pamela Lachapelle et Michel Collin enregistre leurs dissidences.

ADOPTÉE

4. HYGIÈNE DU MILIEU

5. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

6. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

6.1 PROGRAMME ACCÈSLOGIS QUÉBEC POUR UNE AIDE FINANCIÈRE OU **UN CRÉDIT DE TAXE - RENCONTRE**

IL EST PROPOSÉ par **APPUYÉ** par

Et résolu

QUE le conseil veut une rencontre avec les responsables du comité de Village des aînés de la vallée de la Gatineau avant l'adoption du règlement qui prévoit un programme municipal d'aide complémentaire au programme Accès Logis Québec pour une aide financière ou un crédit de taxe.

REPORTÉE

7. LOISIRS ET CULTURE

2016-09-261 **CENTRE COMMUNAUTAIRE – PLAN D'ARCHITECTE**

IL EST PROPOSÉ par Michel Collin APPUYÉ par Pamela Lachapelle

Et résolu

QUE le conseil autorise de produire les plans de l'agrandissement des chambres de bains au centre Communautaire, par un architecte faisant partie de l'ordre des architectes du Québec, ainsi que l'estimation des coûts de ce projet.

ADOPTÉE

AIR CLIMATISÉ - CHALET 2016-09-262

IL EST PROPOSÉ par Michel Collin APPUYÉ par Pamela Lachapelle

Et résolu

QUE le conseil autorise l'installation et la dépense pour l'achat d'un air climatisé mural au Centre Communautaire partie du Chalet au coût approximatif de ± 5 000 \$.

ADOPTÉE

DEMANDE UTILISATION DU TERRAIN MUNICIPAL 2016-09-263

IL EST PROPOSÉ par Tanya Gabie APPUYÉ par Pamela Lachapelle Et résolu

QUE le conseil autorise l'utilisation du terrain municipal au 26 chemin Beglev pour une activité d'Halloween pour les enfants sois une promenade en chariot.

ADOPTÉE

2016-09-264 **TABLE DE PIQUE-NIQUE**

IL EST PROPOSÉ par Tanya Gabie

APPUYÉ par Pamela Lachapelle Et résolu

DE commander 10 tables de piquenique de Kaz Cabana d'après l'estimé fourni au conseil, que la dépense sera ajouté au budget 2017 et que le conseil pourra modifier les plans original et sera confirmé par le mois d'octobre. **ADOPTÉE**

	8. VARIA PÉRIODE DE QUESTIONS 09-265 CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE		
2016-09-265			
	IL EST PROPOSÉ par Michel Collin APPUYÉ par Kevin Molyneaux Et résolu		
	QUE l'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la clôture de l'assemblée à 21H20.		
	Président	Secrétaire	
		Lieve Vaillancourt	
	Ota Hora, Maire	Pierre Vaillancourt, Directeur général / Secrétaire-Trésorier	